

Tableau 16 – Annuaire démographique 2016

Le tableau 16 présente les données les plus récentes disponible, entre 2007 et 2016, sur les décès d'enfants de moins d'un an et les taux de mortalité infantile selon l'âge et le sexe.

Description des variables : l'âge est exprimé en heures, jours et mois révolus et est calculé en retranchant la date de la naissance (heure, jour, mois et année) de celle du décès (heure, jour, mois et année). Les tranches d'âge utilisées dans ce tableau se présentent comme suit : les catégories principales sont « moins d'un jour », « 1-6 jours », « 7-27 jours » et « 28 jours à 11 mois ». Des sous-catégories additionnelles pour « 7-27 jours » et « 28 jours à 11 mois » sont présentées lorsque disponibles.

Calcul des taux : les taux de mortalité infantile selon l'âge et le sexe représentent le nombre annuel de décès d'enfants de moins d'un an intervenu dans un groupe d'âge donné parmi la population de sexe masculin ou féminin pour 1 000 naissances vivantes survenues parmi la population du même sexe. Ces taux ont été calculés par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. Le dénominateur de tous ces taux, quel que soit l'âge de l'enfant au moment du décès, est le nombre total de naissances vivantes selon le sexe.

Il n'est tenu compte des décès d'enfants d'âge « inconnu » que pour le calcul du taux relatif à l'ensemble des décès de moins d'un an. Étant donné que les décès d'enfants de sexe inconnu sont compris dans le numérateur des taux concernant le total, les chiffres obtenus devraient concorder avec les taux de mortalité infantile du tableau 15. Les divergences sont expliquées en note.

Les taux présentés dans le tableau 16 ne concernent que les pays ou zones où l'on a enregistré un total d'au moins 100 décès au cours d'une année donnée. Les taux relatifs à des sous-catégories qui sont fondées sur un nombre égal ou inférieur à 30 décès d'enfants âgés de moins d'un an sont signalés par le signe «♦».

Fiabilité des données : les données relatives aux décès d'enfants de moins d'un an provenant de registres de l'état civil qui sont déclarées incomplètes (degré de complétude inférieur à 90 p.100) ou dont le degré de complétude n'est pas connu sont jugées douteuses et apparaissent en italique et non en caractères romains. Les taux à partir de ces données n'ont pas été calculés. Le tableau 15 et les notes techniques se rapportant à ce tableau comportent des renseignements plus détaillés sur le degré de complétude de l'enregistrement des décès d'enfants de moins d'un an. Pour plus de précisions sur la qualité des données reposant sur les statistiques de l'état civil en général et les estimations de complétude en particulier, voir la section 4.2 des Notes techniques.

Insuffisance des données : les statistiques des décès d'enfants de moins d'un an selon l'âge et le sexe appellent toutes les réserves qui ont été formulées à propos des statistiques de l'état civil en général et des statistiques concernant les décès en particulier (voir la section 4 des Notes techniques).

La fiabilité des données, au sujet de laquelle des indications ont été fournies plus haut, est un facteur important. Il faut également tenir compte du fait que, dans certains cas, les données relatives aux décès d'enfants de moins d'un an sont exploitées selon la date de l'enregistrement et non la date de l'événement ; ces cas ont été signalés par le signe «+». Chaque fois que le décalage entre l'événement et son enregistrement est grand et qu'une forte proportion des décès d'enfants de moins d'un an fait l'objet d'un enregistrement tardif, les statistiques des décès d'enfants de moins d'un an pour une année donnée peuvent être considérablement faussées.

Un autre facteur qui nuit à la comparabilité internationale est la pratique de certains pays ou zones qui consiste à ne pas inclure dans les statistiques des décès d'enfants de moins d'un an les enfants nés vivants mais décédés soit avant l'enregistrement de leur naissance, soit dans les 24 heures qui ont suivi la naissance, pratique qui conduit à sous-estimer le nombre total de décès d'enfants de moins d'un an. Quand pareil facteur a joué, cela a été signalé en note. Dans le tableau 16 en particulier, ce système peut limiter la comparabilité des données concernant les décès d'enfants de moins d'un an, de moins de 28 jours, de moins d'une semaine et de moins d'un jour.

Le manque d'uniformité des méthodes suivies pour calculer l'âge au moment du décès nuit également à la comparabilité des données. Ce facteur influe dans une certaine mesure sur les données relatives à la mortalité à tous les âges, mais il a des répercussions particulièrement marquées sur les statistiques des décès de moins d'un jour et de moins d'une semaine (mortalité néo-natale précoce) et de moins de 28 jours (mortalité néo-natale). Comme on l'a dit, l'âge d'un enfant de moins d'un an à son décès est calculé, selon

la méthode recommandée, en évaluant la durée de vie en minutes, heures et jours, selon le cas. L'âge est ainsi exprimé en unités de temps révolues. Toutefois, dans certains pays ou zones, l'âge de ces enfants est ramené au jour le plus proche en retranchant la date de la naissance (jour, mois et année) de celle du décès (jour, mois et année). Il s'ensuit que de nombreux décès survenus dans les vingt-quatre heures qui suivent la naissance sont classés comme décès d'un jour. Dans ces conditions, les données concernant les décès de moins d'un jour sont entachées d'une erreur par défaut et celles qui se rapportent aux décès de 1 à 6 jours d'une erreur par excès.

La comparabilité des données relatives à la mortalité néo-natale (moins de 28 jours) est influencée par un facteur spécial : l'hétérogénéité de la classification par âge utilisée pour les enfants de moins d'un an. Les notes figurant à la fin des tableaux montrent que, dans un certain nombre de pays ou zones, on continue d'utiliser le mois civil au lieu du mois lunaire (4 semaines ou 28 jours).

Lorsque les données relatives aux décès de moins de 4 semaines ne sont pas exploitées sur la base de l'âge en jours révolus, il existe une nouvelle cause de non-comparabilité internationale. Les décès de moins d'un mois sont généralement ceux qui se produisent au cours d'un mois civil ; les taux calculés sur la base de ces données ne sont pas strictement comparables à ceux qui sont établis à partir des données concernant les décès survenus dans les 4 semaines ou 27 jours révolus qui suivent la naissance.

Les taux de mortalité infantile selon l'âge et le sexe appellent en outre toutes les réserves qui ont été formulées à propos des statistiques des naissances vivantes qui ont servi à leur calcul (voir à ce sujet les notes techniques relatives au tableau 9). Ces insuffisances ont également été examinées dans les notes techniques relatives au tableau 15.

Il convient de signaler aussi que les taux de mortalité infantile selon l'âge peuvent être gravement faussés par la pratique qui consiste à ne pas classer dans les naissances vivantes et ensuite dans les décès d'enfants de moins d'un an les enfants nés vivants mais décédés soit avant l'enregistrement de leur naissance, soit dans les 24 heures qui ont suivi la naissance, et par les problèmes que pose le calcul de l'âge de l'enfant au moment du décès. Ces facteurs, qui ont été décrits plus haut, peuvent fausser les statistiques concernant certains groupes d'âge plus que d'autres. Si le nombre des décès d'enfants de moins d'un an pour chaque groupe d'âge est sous-estimé ou surestimé, les taux correspondants pour chacun de ces groupes d'âge seront eux aussi sous-estimés ou surestimés. Les risques de sous-estimation sont plus grands pour les groupes les plus jeunes ; c'est pour le groupe d'âge le plus jeune de tous (moins d'un jour) que les données risquent de comporter les plus grosses erreurs.

Données publiées antérieurement : des statistiques des décès d'enfants de moins d'un an et des taux de mortalité infantile selon l'âge et le sexe ont déjà été présentées dans des éditions antérieures de l'*Annuaire démographique*. Pour plus de précisions concernant les années pour lesquelles ces données ont été publiées, se reporter à l'index historique.